



L'ANSE-SAINT-JEAN

-1838-

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE DM2025-003

AVIS PUBLIC est par la présente donnée par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, qu'il y aura session ordinaire du Conseil municipal le lundi 10 novembre 2025 à 19 h 00 à l'édifice municipal.

Au cours de cette session, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure concernant le lot 6 144 837.

Identification du site concerné : situé au 102, chemin des Érables.

Cette demande a pour but de : Autoriser l'implantation d'un bâtiment complémentaire en cour avant au lieu d'en cour arrière comme le stipule le règlement de zonage n° 19-353.

Lors de cette réunion, le conseil entendra toutes personnes intéressées souhaitant s'exprimer concernant cette demande de dérogation mineure.

Donné à L'Anse-Saint-Jean ce 24 septembre 2025.

Annick Boudreault, directrice générale / greffière-trésorière.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Cet avis doit être publié au moins quinze jours avant la séance du conseil)

Je, soussignée, Annick Boudreault, directrice générale/greffière trésorière, de la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil entre 9 h et 17 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9 avril 2025.

Annick Boudreault, directrice générale / greffière-trésorière